

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT PÉNAL

COMITÉ DES PÉNALISTES FRANCOPHONES

PROCÉDURES PÉNALES D'EXCEPTION ET DROITS DE L'HOMME

Faculté de Droit de Pau - 20 et 21 mai 2010
Centre de recherche et d'analyse juridiques - UJP/CRAJ

Sous le haut patronage de Madame Michèle Alliot-Marie,
Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés

JEUDI 20 MAI 2010

Propos introductifs

José Luis de la CUESTA, Professeur à l'Université du Pays Basque (Espagne), Président de l'Association internationale de droit pénal
Jean-Jacques LEMOULAND, Doyen de la Faculté de Droit de Pau
Jean-Paul CÉRÉ, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Pau, Vice président de l'Association française de droit pénal

MATINÉE

sous la présidence de Olivier LECUCQ,
Professeur à l'Université de Pau

Quelles procédures pénales d'exception pour quelles infractions dans les droits nationaux.

Carlos Eduardo JAPIASSÚ, Professeur à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro, Secrétaire général adjoint de l'Association Internationale de droit pénal, Président de l'Association brésilienne de droit pénal

Quelles procédures d'exception pour quelles infractions devant les juridictions internationales.

Valérie MALABAT, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV

Les procédures d'exception et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : de l'enquête à l'exécution de la peine.

Sébastien PELLÉ, Professeur à l'Université de Pau

APRÈS-MIDI

sous la présidence de Jean-Marie DELARUE,
Contrôleur général des lieux de privations de liberté

Les procédures d'exception et l'enquête

France, Erick MAUREL, Procureur de la République, Pau
Maroc, Anas TALBI, Professeur à l'Université de Marrakech
Canada, Margarida GARCIA, Professeur à l'Université d'Ottawa
Italie, Isabelle MANSUY, Assistante à l'Université de Bologne

Assemblée générale du comité des pénalistes francophones

VENDREDI 21 MAI 2010

MATINÉE

sous la présidence de Philippe BONFILS,
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III, Avocat à la cour,
Vice-président de l'Association française de droit pénal

Les procédures d'exception et l'instruction

France, Jacques BUISSON, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université de Lyon III, Président de l'Association française de droit pénal

Suisse, Manon JENDLY, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

Allemagne, Julien WALTHER, Maître de conférences à l'Université de Metz
Belgique, Ann JACOBS, Professeur à l'Université de Liège

APRÈS-MIDI

sous la présidence de Jean-François THONY,
Directeur de l'École nationale de la magistrature,
Vice-président de l'Association internationale de droit pénal

Les procédures d'exception, le jugement et l'exécution de la peine

France, François FOURMENT, Professeur à l'Université de Nantes
Russie, Leonid GOLOVKO, Professeur à l'Université de Moscou
Japon, Kazumasa AKAIKE, Professeur à l'Université Ryukoku de Kyoto
Espagne, Iñaki ESPARZA, Professeur à l'Université du Pays Basque

Rapport de synthèse

Jean PRADEL, Professeur émérite de l'Université de Poitiers,
Président honoraire de l'Association française de droit pénal

DAJLOZ

Avec le soutien du Master
Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme
et du Programme pluri-formations portant sur les droits fondamentaux



Inscriptions et renseignements :

Cindy MERLE / Fouzia RABEH
Secrétariat du CRAJ - UFR Droit - Université de Pau
Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633 - 64016 Pau Cedex
Tél. : 05 59 40 80 59 - Fax : 05 59 84 10 59
e-mail : cindy.merle@univ-pau.fr / fouzia.rabeh@univ-pau.fr

CONGRÈS VALIDÉ POUR LA FORMATION CONTINUE
OBLIGATOIRE DES AVOCATS